SEA UNSA éducation
Syndicat de l'Enseignement agricole

COMMUNIQUÉ

Stage de 2nde GT : une mise en œuvre compliquée

ENSEIGNANT ACTUALITÉS PÉDAGOGIQUES



Du 16 au 26 juin, plus de 8800 élèves de seconde générale et technologique de l'enseignement agricole devraient être en stage d'observation en entreprise. En cette période chargée pour les établissements, le SEA-UNSA exprime ses inquiétudes sur la mise en place de cette décision transposée telle quelle de l'Éducation nationale vers l'EA. Pour de multiples raisons, les plus impactés risquent d'être, comme souvent, les élèves et les familles

Le **premier écueil à ce stage est bien la période**. Deux semaines en juin alors que les enseignant·es sont en **examen** et par conséquent peu, voire pas, **disponibles pour le suivi** de stages supplémentaires. De plus, les élèves des classes professionnelles sont aussi en stage ainsi que les étudiant·es de BTSA et ceux de l'ÉN. La « concurrence » entre les élèves va être rude et pénaliser ceux qui n'ont pas de réseaux et ne pourront pas bénéficier d'une offre d'entreprises d'accueil suffisante. Il risque d'y avoir même un sérieux « **embouteillage** » de la recherche de stage.

Certes, pour y faire face, la DGER compte sur la plateforme « **1jeune1solution.gouv.fr** » ; mais aucune plateforme ne sera en mesure de proposer des lieux de stages, inexistants dans des bassins d'emplois restreints ou saturés. Le SEA-UNSA **a testé ce site** pour un stage de 2nde, les principales **offres proposent d'observer le métier de professeur des écoles, espérons que ce soit en milieu rural.**

*La **découverte des métiers** est un levier majeur pour répondre à l'**enjeu du renouvellement des générations**, notamment en agriculture.* Le SEA-UNSA partage cette affirmation issue de la NS mais constate que les élèves de 2nde GT présent.es dans nos établissements se sont déjà orienté·es vers les métiers de l'agriculture au sens le plus large.

Autre complication : l'**organisation et le suivi du stage** de découverte exigent un travail important **d'accompagnement** des lycéen·nes, de la recherche du lieu de stage, à la gestion des conventions, ou l'appel des tuteur·rices. Pour les jeunes en milieu rural, ou éloigné.es des centres urbains, se pose également la recherche de solutions de mobilité pour trouver et rejoindre l'entreprise d'accueil, contraintes que ne connaissent que trop bien les équipes des EPLEFPA.

Ces activités chronophages mobilisent des personnels déjà accaparés par la fin de l'année scolaire et la préparation de la rentrée suivante. Et aucun moyen supplémentaire n'est octroyé pour mettre en œuvre cette initiative ministérielle. La NS précise que la préparation et la recherche de stage doivent se faire bien en amont, sans aucune information sur le moment dédié.

Enfin, l'exploitation et les **restitutions croisées** par les élèves est préconisée en septembre de l'année de 1ière **sans** aucune **obligation.** De quoi poser la question sur l'intérêt de ce temps de stage.